

**Hors série
Spécial budget**

juin 2011



Pour Que Vive Lambesc

SOMMAIRE

Des chiffres inquiétants

- + 18 %** d'impôts locaux
- 4** millions d' € de trésorerie
- + 68 %** de charges de personnels
- + 423 %** de dépenses en fêtes et cérémonies

Lire page 4 et 5

Plan local d'urbanisme :

de nouvelles études pour
110 000 €

Lire page 3

Université :
partira, partira pas ?

Lire page 3



Hausse des impôts locaux: + 18 %

Comme l'on pouvait s'y attendre les impôts locaux augmentent, après 3 années de dérapages budgétaires la commune se retrouve en 2011 pour la deuxième année avec un déficit de fonctionnement de plus de 500 000 € et 4 millions d'euros de trésorerie en moins.

Cette situation est totalement inadmissible dans le contexte économique actuel et oser augmenter les impôts locaux quand beaucoup d'administrés sont en difficulté financière, est totalement irresponsable et méprisable à leur égard.



Mais le plus inquiétant, c'est que le budget 2011 ne tient aucun compte de la gravité de la situation car il est en augmentation de +5 % juste couverte par l'augmentation des impôts.

Aussi notre crainte justifiée est que d'autres augmentations la suivent.

Lors du conseil municipal nous avons refusé de voter ce préoccupant budget tout en recommandant d'élaborer un budget de crise comportant une réduction importante de nombreuses dépenses dont celles à caractère festif et de communication ainsi que la réduction des dépenses de personnel.

Monsieur le maire, comme réponse, a fait une longue déclaration dans laquelle il justifiait sa position par une forte demande des lambescains et que ses actions faisaient suite à ses promesses de campagne électorale, mis à part qu'à aucun moment il n'avait annoncé l'augmentation de la fiscalité locale! Il rentrera en 2011, +18% de taxes locales toutes confondues, dans "les caisses" de la commune. Ce qui est le plus désolant ce sont les décalages entre les discours très attentifs, très humanistes, très au fait des difficultés de la population, et les actions qui sont contraires aux intérêts de tous.

Heureusement et hélas pour l'avenir, les caisses étaient pleines (7.9 millions €) sinon la commune aurait déjà été placée sous tutelle du préfet.

La situation financière de la commune à mi-mandat est donc très dégradée, vous en retrouverez les grandes lignes en page 4, afin que chaque lambescain puisse analyser en toute connaissance de cause la réelle situation.

Les chiffres parlent toujours avec justesse et précision et ils pointent toujours l'incompétence et la légèreté.

*Bernard Ramond,
au nom de "Pour Que Vive Lambesc"*

Le Roi de la NON CONCERTATION

Faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais !

M. le maire remplit ses discours du mot "concertation" mais ne doit pas en comprendre le sens et ne l'applique pas dans ses actes.

Implantation des logements sociaux à Tambarlé et dans les Hauts de Lambesc :

--> Décision du maire sans aucune concertation même après les pétitions des riverains.

Modification du POS en PLU :

--> Des réunions où M. le maire donne ses visions pour Lambesc, un simulacre de concertation.

Sens unique à Bertoire :

--> Aucune concertation avec les riverains, M. le maire affirme que c'est une bonne solution !

Université de Provence :

--> Pas de concertation avec l'Université qui attend la signature du bail par M. le maire (en septembre il sera trop tard !)

Approche Environnementale de l'Urbanisme :

--> 5 ateliers de travail limités à 30 personnes chacun ont été organisés début mai 2011. La concertation était limitée à 150 personnes sur les 9200 habitants de Lambesc.

Bravo pour l'ouverture !

CLAIR LOGIS : nouveau pôle social !

Il s'agit des bâtiments d'une ancienne école primaire, situés en face de la crèche principale.

Leur situation les destinait tout naturellement à être réhabilités en logements sociaux, à la place des sites choisis.

La municipalité a longtemps gardé le secret de leur destination et malheureusement au lieu d'environ 20 logements sociaux, elle souhaite y établir "un pôle social de solidarité de 1000 m²" alors que la commune possède des locaux plus appropriés à cet usage, tel ceux de l'ancienne gendarmerie ou ceux de l'université une fois qu'elle aura été chassée (malgré ses hauts cris et ses promesses de renouvellement du bail,

le maire n'a toujours rien signé, le bail qui a été dénoncé arrive à terme en septembre 2011)!



Côté pile

Entrée côté parking Beaudoux



Côté face



J'assume !

Au bout de 3 années de mandat, l'on peut sérieusement se poser des questions relatives aux compétences des élus que les suffrages ont portés à la tête de notre commune.

Pris individuellement, il n'y a pas de raison de mettre en doute la bonne volonté ou les capacités personnelles de tel ou tel membre de l'équipe. Pourtant, il faut bien admettre que la ligne suivie nous conduit tout droit dans le mur : et celle-ci résulte en premier lieu des orientations tracées par le maire !

"J'assume !" déclare-t-il avec arrogance en Conseil du 13 avril, comme pour dédouaner certains élus qui semblent prendre de la distance, ne se satisfaisant sans doute pas de la justification relative aux hausses des impôts communaux.

Considérant les déficits des comptes 2010, reconduits pour 2011, on voit mal comment les budgets

2012 et suivants pourraient s'équilibrer sans de nouvelles majorations à venir ; rassurez-vous, d'autres communes prélèvent davantage, alors ! Ne nous gênons pas... Le clou du raisonnement vient un peu plus tard : si la CPA (Communauté du Pays d'Aix) nous reversait plus, nous n'en serions pas là !

Et de reporter, comme toujours, la responsabilité sur le dos de son prédécesseur au motif qu'il aurait dû "arranger" les comptes avant 2002 pour obtenir une meilleure réversion ! Il faut oser... de la part du 1^{er} magistrat de la commune, si respectueux de la législation (quand ça l'arrange !). Drôle de façon d'assumer...

Consolons-nous, les embauches pléthoriques de personnel ayant évidemment entraîné la hausse vertigineuse des dépenses de fonctionnement (pour quel résultat ?), nous permettent "d'être au niveau" ! Lequel ?

Plan local d'urbanisme : encore de nouvelles études pour 110 000 €

Où en sommes-nous ? La réponse est simple : au même point qu'il y a 3 ans, car le diagnostic (description de la commune) était fait, il a été refait, par le même cabinet d'urbanisme !

Certes des réunions publiques, dites de concertation, ont été faites quartier par quartier, elles n'étaient en réalité qu'une description du territoire municipal, sans information ni sur les propositions municipales ni sur le devenir des différents quartiers.

Le comble de la concertation a été la " réunion Monopoly " où les Lambescains présents étaient réunis par table, avec en mains des petits cubes de couleur symbolisant des bâtiments publics qu'ils devaient positionner selon leurs choix sur la carte de la commune.

Tout ceci sous l'égide à chaque table d'un proche de la municipalité chargé d'orienter les choix d'implantation des futurs équipements publics de la ville. Les tables n'avaient que quelques minutes pour définir le Lambesc de demain et bien entendu sans remettre en cause les choix municipaux déjà autoritairement pris par Monsieur le maire (logements, crèche...)

Les conclusions attendues permettaient de conforter ces choix déjà pris, au mépris des administrés osant être critiques. Quelques points sensibles avaient soigneusement été écartés du débat tel l'aire d'accueil des gens du voyage, les futurs logements sociaux et le devenir des espaces verts des lotissements une fois transférés à la commune.

Après tout ce temps passé en réunion, toutes ces énergies déployées à réfléchir et tout cet argent dépensé, Monsieur le maire décide pour trancher de faire une nouvelle étude à 110000 euros !

Cette étude va définir les besoins et les lieux d'implantation des futurs équipements publics.

Cela s'appelle " retour à la case départ " 3 ans en arrière, faisant fit de tous ceux qui se sont investis et qui ont cru pouvoir orienter les choix municipaux dans l'intérêt de Lambesc.

La chasse au "gaspil"

Lors du Débat d'Orientation Budgétaire du 23 mars, notre maire se congratula sur la chasse au gaspillage acharnée qu'il mena pour réduire le déficit des dépenses de fonctionnement 2010. Nous nous devons de l'en féliciter !

Il nous rappela aussi son souci permanent d'agir dans le strict respect de la légalité, ce qui est tout autant respectable. Vous aurez sûrement remarqué que depuis juillet dernier, "sa" voiture de "fonction" arbore un beau crochet d'attelage !

Des esprits médisants (il y en aurait encore quelques-uns sur Lambesc) pourraient penser que c'est pour son usage personnel ? Impossible, la Loi l'interdit !

Alors, nous avons trouvé l'explication : si soucieux d'économiser les deniers publics, cherchant par tous les moyens à réduire les effectifs de personnel et de matériel, il irait lui-même livrer les matériaux sur les innombrables chantiers ouverts sur notre commune pendant ses rares moments de loisirs...



Jusqu'où peuvent aller le dévouement et...la chasse au gaspil !

"La Ruche"

Structure d'accueil et de loisirs

Après des décennies de bons et loyaux services, la Ruche (gérée par Familles Rurales) a jeté l'éponge devant la complexité croissante de la gestion.

Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré pour accueillir nos enfants.

Lors du dernier conseil municipal la solution de remplacement proposée (création de l'ALSH, Accueil de loisirs sans hébergement), bien qu'imparfaite mais si nécessaire, n'a recueilli que peu de suffrages.

Pour notre part nous nous sommes prononcés pour cette structure de remplacement dans l'urgence des vacances d'été, car nous savons bien ce qu'est cette difficile période pour les familles.

Quant à la grille tarifaire fixant certains tarifs de 1 à 16 selon les revenus, nous la trouvons injuste et pénalisante pour certains enfants qui en seront privés. Notre position a toujours été : un tarif moyen et une aide aux familles en difficulté, tout en ciblant surtout les couples qui travaillent.

Pour : 15 BUCKI-MOTTA-PIAT-DROUOT-RAMOND-HOVAGUIMIAN -CADOR-AMEN-CASTINEL-BRETON-LAHAYE-BOUNOUS-VEYRUNES-ALLIETTA-MONGES
Contre : 6 LAGIER-SCHAEFFER-CALATAYUD-DUNE-MEUNIER-BERGA
Abstention : 8 PEYRE-CARRETERO-VENEL-FAURE-LOUBEYRE-ARIA-CAPORGNO-DENORME

Du budget à ma feuille d'impôts

Il est de tradition de faire un bilan de mi-mandat, Monsieur le maire ose dans sa revue parler d'action, de rigueur et de cohérence!

Il rappelle aussi que *"les Lambescains ne paient pas assez d'impôts par rapport à d'autres communes"*; *"ce qui n'a pas été fait fiscalement hier, doit l'être aujourd'hui"*. Que ceux qui estiment ne pas payer assez d'impôts nous le fassent savoir, d'autant plus qu'en 3 ans rien de structurant n'a été réalisé.

Dans la même revue, l'année 2010 est qualifiée d'année 0 et d'année de reconstruction de nos finances, il faut dire qu'après trois années d'un "massacre" budgétaire (dépenses plus élevées que les recettes), il serait temps de retrouver l'équilibre financier.

En résumé, le coût des services quasi gratuits mis en place n'est pas sans conséquence pour nous tous. Il se retrouve cette année sur nos feuilles d'impôts: + 18 % de taxes pour la part communale qui iront dans les "caisses" de la commune et 4 millions d'euros de trésorerie en moins!

C'est si facile de jouer avec l'argent des autres sous des prétextes idéologiques: les élus, ainsi que Monsieur le Maire qui ont voté les 4 budgets successifs ont-ils fait de même avec leur budget familial?

Comparons les comptes confirmés de 2007 (dernier budget de l'ancienne municipalité) et 2010, tout en sachant qu'en 2011 la situation va encore s'aggraver, car le déficit de fonctionnement prévu est de plus de 500 000€ et que la trésorerie perdra au minimum 1,5 millions euros.

Voici quelques chiffres évocateurs de "la rigueur de la gestion" selon Monsieur le maire!

	2007	2010	variation
Dépenses Fonctionnement	5 777 604 €	8 690 859 €	+50 %
Recettes Fonctionnement	7 143 385 €	8 153 639 €	+14 %
Excédent de fonctionnement	+ 1 365 781 €	- 537 220 €	
Déficit d'investissement	- 454 612 €	- 2 232 264 €	+490 %
Trésorerie	7 886 201 €	3 818 259 €	- 4 067 942 €
Nombre d'agents	76	113	+ 49 %
Charges de personnel	2 702 189 €	4 535 940 €	+ 68 %
Charges générales	1 425 417 €	2 389 353 €	+ 68 %
Fêtes et cérémonies	47 334 €	200 386 €	+ 423 %
Recettes impôts	2 383 116 €	2 954 700 €	+ 23 %
Taxe foncière	15.27 %	17.18 %	+ 12,5 %

**Des études
à prix d'or:
110 100 €**

C'est le coût de l'étude complémentaire (AEU) concernant le plan Local de l'Urbanisme, étude qui arrive au bout de 3 ans de travail et qui devrait permettre de positionner au mieux les futurs équipements publics.

Cela représente le quart de la recette de l'augmentation des impôts!

**Trésorerie :
perte de
4 millions d'€**

La trésorerie d'une municipalité doit servir essentiellement à financer des investissements structurants et non des déficits de fonctionnement comme c'est le cas depuis trois ans.

Si l'on extrapole sa façon de gérer, à la fin du mandat de cette municipalité il ne restera plus rien en trésorerie sur les 7,9 millions d'€ que nous avons laissés dans les caisses de la commune.

**Quelques chiffres
budget 2011 par rapport à 2010.**

Dépenses: + 438 130 € soit + 5 % (dont charges du personnel + 6 %)
Recettes: + 525 400 € (+18 %) dus à augmentation de la fiscalité locale

Taux d'imposition:

- la **taxe d'habitation** passe de 17,18 % à 18,40 % soit +12 %
- la **taxe foncière** passe de 17,18 % à 19,28 %, soit + 12 % depuis 2010 et + 26 % depuis 2007.
- la **taxe foncière " non bâtie "** (terres) passe de 52,49 % à 58,89 % soit + 12 %
- le **déficit de fonctionnement** prévu en 2011 : - 556 090 €

Certes dans l'idéologie de gauche, c'est un budget cohérent, il augmente les dépenses publiques en multipliant les emplois, il utilise l'argent de la fiscalité pour créer des services publics à faible coût, privilégie la culture et les fêtes par rapport à l'économie locale, mais est-ce bien cela que les Lambescains attendent?

Les réactions de la population attestent du contraire mais Monsieur le maire fait hélas la sourde oreille et tente même de se justifier dans ses publications.

Des titres mensongers, des tableaux mal interprétés

Au travers de certains tableaux publiés dans "Lambesc Magazine", si les chiffres sont exacts, leur interprétation par la mairie peut donner matière à confusion dans l'esprit des Lambescains.

La dette

Le tableau montre une décroissance de la dette. Il s'agit des emprunts contractés sous l'ancienne municipalité pour financer certains investissements. Le fait que cette dette diminue montre que la mairie n'a contracté aucun nouvel emprunt, car elle n'a toujours pas réalisé de projets structurants à ce jour.

Lorsque dans le commentaire il est noté "le moins n'est pas forcément le mieux" on ne peut désavouer ce commentaire bien au contraire.

Qu'attend l'actuelle majorité pour entreprendre les projets pour lesquels elle s'était engagée lors de la campagne municipale.

Lambesc sous-doté sur le plan communautaire

Comparaison n'est pas raison

Afin de discréditer une fois encore son prédécesseur, Monsieur le maire publie un tableau concernant la redistribution de la taxe professionnelle par la communauté du Pays d'Aix (CPA) aux communes.

Sur ce tableau Lambesc fait figure de Petit Poucet face à des communes mieux loties en entreprises et en nombre d'emplois. Et de citer en particulier Eguilles, Rousset Venelles..., communes dont les bassins d'emplois (entreprises, activités industrielles et commerciales) n'ont rien de commun avec Lambesc.

Il faut comparer ce qui est comparable (Fuveau, Ventabren...) et non un cheval à une alouette!

Un déficit réduit

La revue municipale affirme qu'elle a réduit son déficit. En fait, elle n'y est pour rien car elle a bénéficié d'une recette fiscale inattendue, quant aux embauches de personnel, une fois de plus il évoque une moyenne statistique (par rapport à d'autres communes). Il faut croire que Monsieur le maire ne gère qu'à travers des statistiques au lieu de gérer en fonction des nécessités et des moyens financiers de la commune.

À moins que ce soit de vouloir faire comme les grandes villes (+ de 10 000 habitants) dont Lambesc n'est pas. Toutes les prévisions budgétaires, sans nous écouter et sans attendre le recensement, étaient calées sur le chiffre de 11 000 habitants. Le résultat est catastrophique budgétairement, aucun changement de cap prévu en 2011, heureusement qu'il y avait des réserves de trésorerie confortables.

Tout le monde peut se tromper mais persister dans son erreur est encore plus grave, d'autant plus qu'une partie de l'équipe majoritaire l'a bien compris et s'est exprimé lors du dernier conseil, en désapprouvant les choix non concertés et imposés par Monsieur le maire.

Budget 2011, comment ont voté vos élus

Le vote du budget est l'acte politique le plus important de la gestion municipale, aussi cette année 2011 étant une année budgétaire particulière, nous avons souhaité vous faire part des votes de chacun des élus tant sur le vote du taux de la fiscalité locale que sur le vote du budget de l'année 2011.

VOTE DE L'AUGMENTATION DU TAUX DE LA FISCALITÉ LOCALE

Pour: 18 BUCKI - CARRETERO - LAGIER - PIAT - SCHAEFFER - CALATAYUD - MOTTA - BOUNOUS - VEYRUNES - ALLIETTA - MEUNIER - DENORME - LAHAYE - DROUOT - VENEL - BERGA - MONGES - DUNE

Contre: 9 RAMOND - CADOR - AMEN - CASTINEL - BRETON - HOVAGUIMIAN - ARIA - FAURE - CAPORGNO

Abstentions: 2 PEYRE - LOUBEYRE

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011

Pour: 19 BUCKI - CARRETERO - LOUBEYRE - LAGIER - PIAT - SCHAEFFER - CALATAYUD - MOTTA - BOUNOUS - VEYRUNES - ALLIETTA - MEUNIER - DENORME - LAHAYE - DROUOT - VENEL - BERGA - MONGES - DUNE

Contre: 6 RAMOND - CADOR - AMEN - CASTINEL - BRETON - HOVAGUIMIAN

Abstention: 4 PEYRE - ARIA - FAURE - CAPORGNO

Les projets votés et non réalisés

" L'arroseur arrosé "

En 3 ans, Monsieur le maire a déjà perdu près d'1M€ de subventions, c'est bien vite oublier qu'il avait osé critiquer son prédécesseur sur le même sujet, mais en oubliant de préciser que c'était sur 13 ans ! Le record est déjà battu en 3 ans, aucune réalisation n'a vu le jour dans cette période et encore plus fort, Monsieur le maire a réussi à puiser 4M€ dans la trésorerie sans avoir effectué le moindre projet structurant ! En effet, en l'absence de réalisation dans les deux ans, les subventions attribuées sont perdues. Le tableau ci-dessous dresse le détail des projets votés et non réalisés à ce jour.

Date conseil	INTITULE OPERATION	Montant opération TTC	Subventions demandées
4-avr.-08	ONF		8 750 €
27-juin-08	PARC BERTOGLIO	75 350 €	50 400 €
	Bertoglio équipements culturels/podium/piste de danse	94 000 €	60 000 €
	stade d'athlétisme	113 600 €	60 000 €
	parc sur parcours santé	93 550 €	60 000 €
	création chemin de jogging	38 250 €	25 600 €
	petit parc zone sud	91 540 €	60 000 €
	bâtiments communaux/mise en valeur/lavoir, Jaquemard	84 170 €	56 300 €
	eau potable /remplacement réseaux	230 000 €	115 450 €
	assainissement/Mistral/Badonviller	185 000 €	92 800 €
	square Roulin (parc et toilettes)	209 300 €)	
	pl château Villain	166 914 €)	
	usine traitement eau potable	114 816 €	296 300 €
	agrandissement skate park	33 919 €)	
	assainissement bd République	65 780 €)	
	TOTAL	1 596 188 €	885 600 €

Des réalisations non structurantes

Ce tableau fait ressortir essentiellement des travaux d'entretien et d'aménagements mineurs de la commune. On notera cependant que l'opération la plus importante (réparation de la charpente du COSEC) avait été initiée par la précédente municipalité et programmée pour 2008.

Date conseil	INTITULE OPERATION	Montant opération TTC	Subventions demandées
9-juin-08	COSEC (suite désordres charpente)	650 026 €	543 200 €
	accueil petite enfance	71 800 €	48 000 €
	médiathèque/parc informatique/wi-fi	6 250 €	3 400 €
27-juin-08	bureau tourisme: toiture, menuiseries	101 660 €	51 000 €
30-sept.-08	éclairage COSEC	85 560 €	57 200 €
10-déc.-08	étude CAUE/restauration des "cabanons" privés	12 760 €	2 500 €
25-févr.-09	extension resto "les écureuils"	79 150 €	52 900 €
	voieries circulations piétonnes/trottoirs/parking Cosec	107 640 €	72 000 €
	achat véhicules	10 230 €	53 800 €
	plan communal de sauvegarde+défibrillateurs	45 700 €	22 900 €
4-mai-09	plan déplacement/ accessibilité/requalif espaces publics/étude	35 000 €	0 €
	transfert culture, tourisme	77 740 €	52 000 €
28-mai-09	aménagements divers/Roulin/Castellas	142 324 €	75 000 €
	chemin de Berre	185 380 €	0 €
	acquisition engins méca	40 114 €	0 €
	séc routière: 4 termes, route de Rognes	84 677 €	56 600 €
30-juin-10	séc routière: candélabres, giratoire	45 448 €	30 000 €
	TOTAL	1 781 459 €	1 120 500 €

Les soutiens

À L'AGRICULTURE

Au lieu d'élaborer des projets pharaoniques tels la création d'un pôle agricole intégrant la cave coopérative, la coopérative agricole et d'autres équipements à vocation agricole, il aurait été préférable d'assurer un meilleur entretien des voiries rurales et surtout de ne pas augmenter la fiscalité des exploitations agricoles, dont beaucoup sont en difficulté.

En effet, rappelons-le, l'augmentation de la fiscalité locale va faire rentrer dans les caisses de la commune + 18 % au titre de la taxe du " foncier non bâti " et sans retour pour le monde agricole.

À L'ÉCONOMIE LOCALE

Soutien au commerce local et au tourisme

Après les promesses de soutien au commerce par le projet FISAC qui doterait le commerce local de subventions pour travaux d'amélioration de leurs locaux ainsi que les zones commerciales vient le temps des décisions immédiates et la !

Ces grandes mesures vont hélas mettre des années à se mettre en place et les commerçants sont-ils en mesure d'investir ?

Les mesures de soutien immédiat auraient pu être de

- maintenir le marché à la moto
- maintenir l'université à Lambesc (600.000 € de retombées économiques par an).
- maintenir une activité touristique de passage en

réglementant le stationnement par des horodateurs gratuits (les disques horodateurs étant peu utilisés par les étrangers à la commune).

- ne pas mettre en place le paiement de droit de terrasse, lui préférer un aménagement concerté de ces espaces.

- encourager l'aménagement de l'extension de la zone artisanale.

- faire participer plus activement le commerce local aux réceptions et festivités de la commune.

À L'UNIVERSITÉ

L'incohérence de monsieur le maire

Depuis quelques semaines une pétition pour le maintien de l'université à Lambesc circule, elle est à ce jour signée par plusieurs centaines de personnes et sera transmise à monsieur le sous-préfet, au président de la CPA, à la presse locale et bien sûr au maire de Lambesc.

Le comble de l'incohérence est que Monsieur le Maire a signé en personne cette pétition, et il en est fier alors que lui seul détient le pouvoir de signer le bail par délégation du conseil municipal ! Un grand merci à tous ceux qui ont apporté leur soutien, en espérant que notre harcèlement depuis 3 ans et votre soutien amèneront la municipalité à changer sa position.

Ce n'est pas la pétition qu'il faut signer M. le maire, mais le bail ! On rêve !

Une pléiade de projets

Lors du conseil municipal de mars 2011, sur le débat d'orientation budgétaire, Monsieur le maire s'est fait "tancer" par le président du groupe "Lambesc autrement"(faisant partie de sa propre majorité), qui, dressant un bilan des réalisations et des projets structurants à mi-mandat, lui a fait vertement remarquer qu'il ne se passait rien à Lambesc.

Surpris par cette intervention, Monsieur le maire lui a répondu que beaucoup de choses se faisaient mais qu'elles n'étaient pas encore visibles pour les Lambescains. *"Pourquoi n'avançons-nous pas plus vite ?"*, poursuit-il, *"il y a manque de cohérence dans certains services, il faut du personnel!"* et de citer une pléiade de projets qu'il compte mettre en œuvre : AEU, pôle communal de solidarité emploi santé, réaménagement du complexe sportif, réhabilitation de la piscine, extension du centre secours, cuisine centrale, extension de la ZA, mise en place d'une nouvelle crèche, réhabilitation centre ancien, de la chapelle St Michel, etc...

S'adressant à Bernard Ramond (qui ne demandait rien), Monsieur le maire souligne que s'il ne faisait que la moitié de tous ses projets d'ici la fin de son mandat, il en ferait plus que son prédécesseur durant ses deux mandats ! À une question précise, réponse démagogique qui n'a pas échappé à l'auditoire.

Des projets, il en a effectivement beaucoup, pour lesquels la municipalité fait réaliser des études coûteuses. Mieux vaut cerner peu de projets et les réaliser.

Mais compte tenu que dans le budget 2011 rien n'a été prévu pour leur réalisation, combien aboutiront d'ici la fin de son mandat ?

Soulignons que dans cet inventaire à la Prévert, M. le maire mélange volontairement ce qui incombe à la CPA (piscine, Zone d'Activité), au Conseil Général (centre de secours), avec ce qui relève de la mairie, entre autre..

PARC BERTOGLIO

Les Retraités Inquiets.

C'est un coin discret de notre village,
Ombragé à souhait et qui dans son sillage
Draine nombre d'adeptes de la pétanque et de la contrée
Pour un moment de convivialité qui n'est plus à démontrer.

Mais voilà que le ciel s'obscurcit quand par courrier
Les membres de l'association des retraités Lambescains
Sont informés des projets municipaux auxquels il faudra se plier.
Faudra-t-il quitter ce lieu ? s'exiler ailleurs, cela est incertain.

Qu'advient-il alors de ce lieu idyllique ?
Jadis offert aux lambescains par Sieur Bertoglio.
C'était convenons-en une idée magnifique.
La respecter encore éviterait tout imbroglio.

Espérons sans ambages que de ces retraités le message
Soit reçu en Mairie et qu'une décision rapide et sage
Vienne rassurer ces anciens. Ils en feront bon usage.



Cure d'amaigrissement pour la revue municipale !

Depuis 3 ans nos concitoyens "bénéficient" d'une brochure municipale paraissant tous les mois ... Pour ce faire il a fallu organiser un service spécial avec embauches adéquates à l'appui.

Le nombre de parutions passant désormais de 12 à 6 que vont devenir les employés contractés ?
Vont-ils être mutés dans d'autres services ou licenciés ?

Puisque 6 brochures par an paraissent suffisantes pourquoi payer pour 12 depuis 3 ans ? Déficit d'appréciation, manque de matière première rédactionnelle ? Peut-on parler de gestion approximative ?

Blog

"pour que vive Lambesc"

En attendant nos publications vous pouvez trouver sur notre Blog (et sur Face book) toutes les informations en direct concernant l'activité de notre association, nos commentaires des décisions municipales, notre vision des problèmes et nos propositions.

pourquevivelambesc.unblog.fr



Pour Que Vive LAMBESC

Association d'Intérêt local 2, place des Poilus 13410 LAMBESC

*Vous aimez votre village, vous voulez le protéger, alors venez nous rejoindre.
Notre publication vous est ouverte*

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom.....Prénom(s).....email :.....

Adresse :.....

.....Tél.:.....

désire adhérer à l'association Pour Que Vive Lambesc ci-joint un chèque d'un montant de.....€

Cotisation annuelle : gratuité pour les moins de 25 ans, 20 € par personne, 30 € par couple, montant libre pour un soutien à envoyer à : Association Pour Que Vive Lambesc 2, place des Poilus - 13410 LAMBESC